

Réf: Dossier 437998

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE KOFFI DIAN DE DIANKRO »

Siège DIVO QUARTIER DIANKRO NON LOIN DU
VILLAGE DE IROPORIA, Lot 0000, Ilot 38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/12/2024, et enregistrés le 24/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE KOFFI DIAN DE
DIANKRO »

Objet : - EDUCATION
- FORMATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- De l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social DIVO QUARTIER DIANKRO NON LOIN DU
VILLAGE DE IROPORIA, Lot 0000, Ilot 38

Dirigeant(s) M SERY ZEZE ANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-DIV-01-2025-B12-00007 du 11/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 11/09/2025

